



Pays du Grand Amiénois : des atouts de qualité de vie différents

Le Pays du Grand Amiénois est, du point de vue de la qualité de vie, un résumé de ce que l'on observe en Picardie. Les territoires qui concentrent les indicateurs les plus favorables sont ceux situés en périphérie de l'agglomération amiénoise, une situation qui évolue à mesure que l'on s'en éloigne.

Patrick Le Scouëzec, Jean-Marc Mierlot, Insee

Pour engager ses actions, Amiens Métropole souhaite avoir une vision de tous les domaines qui peuvent contribuer à l'attractivité de l'agglomération. Cela l'a conduit à prendre en compte, aux côtés de l'économie, l'emploi ou les revenus, la qualité de vie des habitants qui est un des facteurs contribuant de plus en plus à la vitalité d'un territoire et à son image.

Le diagnostic établi au niveau de la Picardie montre que la situation du Pays du Grand Amiénois fait la synthèse des tendances qui se sont dégagées en ce domaine au plan régional*. Quatre des six profils d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) y sont représentées (*figure 1*).

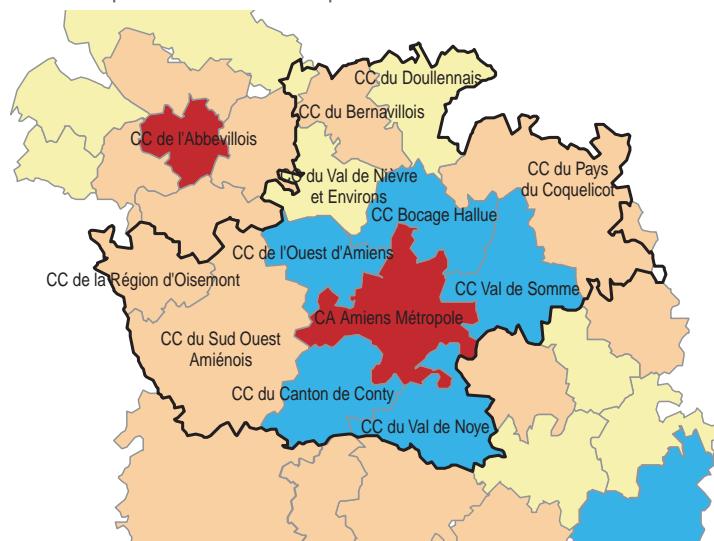
On trouve en son centre, l'agglomération d'Amiens, comprenant équipements et services, très urbanisée, même si, par rapport à d'autres grandes villes, elle peut encore faire figure de ville à la campagne avec 18 % d'espaces artificialisés sur son territoire, contre 26 à 41 % pour les sept agglomérations de comparaison. Mais les caractéristiques de sa population sont contrastées : l'offre d'emploi est importante mais n'empêche pas un chômage élevé, la forte proportion de bacheliers, propre aux villes universitaires, coexiste avec d'importants taux de non diplômés dans certains secteurs. Les indicateurs sociaux sont tout aussi disparates avec des revenus dans la moyenne de l'ensemble de la Picardie, mais des situations de sur-occupation du logement plus fréquentes puisqu'elles concernent 10 % des résidences principales (*figure 2*).

Une première couronne plutôt favorisée

Autour de l'agglomération d'Amiens, une première couronne de territoires périurbains comprend les communautés de communes (CC) de Bocage Hallue, du Val de Noye, du Val de Somme, de l'Ouest Amiénois et du canton de Conty. Ses habitants bénéficient de la qualité de vie de la campagne et vont travailler dans les pôles d'emplois d'Amiens. Leur niveau

1 Une qualité de vie variable selon les territoires du Pays du Grand Amiénois

Les EPCI du Pays du Grand Amiénois selon leur profil déterminé par les indicateurs de qualité de vie



— Contour du Grand Amiénois

— Contour des EPCI

© IGN-Insee 2015

1-Territoires périurbains, peu denses et plutôt favorisés, souvent éloignés des emplois

2-Territoires peu urbanisés, aux caractéristiques socio-économiques intermédiaires, éloignés des équipements et des emplois

3-Territoires hors de l'influence des grands pôles d'emplois, peu urbanisés, plutôt isolés et défavorisés

4-Territoires polarisés par des villes moyennes, plutôt favorisés en termes d'emploi et de niveaux de revenus (Profil non présent dans le Pays du Grand Amiénois)

5-Territoires très urbanisés, bien équipés aux caractéristiques socio-économiques contrastées

6-Territoires denses et très favorisés (Profil non présent dans le Pays du Grand Amiénois)

Source : Insee

de diplôme élevé leur permet d'avoir un bon taux d'emploi, de 10 à 13 points supérieur à celui de l'agglomération (75,4 % pour les 25-54 ans), engendrant des revenus souvent comparables à la moyenne nationale, même si la CC du Val de Somme apparaît un peu en retrait. Cela se traduit aussi dans d'autres domaines, comme, par exemple, un engagement associatif plus important avec une part de détenteurs de licence de clubs sportifs plus forte (de 13 à 15 % selon les EPCI) ou un écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes plus réduit : de l'ordre de 6 à 9 % alors qu'il est supérieur à 12 % dans les autres EPCI du Pays du Grand Amiénois hors agglomération.

Vient ensuite la seconde couronne de l'agglomération dont font partie les CC du Bernavillois, du Pays du Coquelicot, du Sud-Ouest Amiénois et de la Région de Oisemont, auxquelles on peut ajouter la CC d'Avre Luce Moreuil, hors du Pays du Grand Amiénois, mais qui connaît des caractéristiques proches des quatre précédentes communautés et qui se situe de plus en plus dans la zone d'attraction d'Amiens. Ce sont des territoires peu denses mais qui, à la différence de la première couronne, ont des caractéristiques sociales moins favorables. Malgré des taux d'emploi élevé (de 82 à 88 %), les salaires et revenus sont nettement plus faibles que dans la métropole amiénoise. Le taux de salaire horaire moyen net y est de 16 à 18 % inférieur au niveau de la France métropolitaine (7 % pour l'agglomération amiénoise), exception faite du Pays du Coquelicot où la présence d'établissements de plus grande taille contribue à limiter l'écart. Par ailleurs, l'éloignement des pôles d'emploi et de services commence à être important ; c'est particulièrement le cas pour 25 à 30 % des habitants des CC du Sud-Ouest Amiénois et de la Région de Oisemont qui se trouvent à plus d'un quart d'heure des équipements de la gamme intermédiaire (voir définitions).

Les conditions sociales déterminantes pour la qualité de vie dans le Doullennais et la Vallée de la Nièvre

Enfin, les deux CC du Val de Nièvre et du Doullennais font partie du groupe des territoires peu urbanisés où les difficultés d'emploi, avec un

Des indicateurs de la qualité de vie dans les territoires

La qualité de vie des individus recouvre de multiples dimensions ayant trait au développement humain (santé, éducation, vie sociale), aux conditions socio-économiques (qualité de l'emploi, niveau de revenus) et au cadre de vie (environnement, accès aux services).

D'autres facteurs peuvent nuire à la qualité de vie même s'ils ne concernent directement que certaines catégories de population : inégalité entre les femmes et les hommes, difficultés d'insertion professionnelle pour les jeunes, solitude des personnes âgées. Dans cette étude, la qualité de vie est abordée à travers 27 indicateurs recouvrant les dimensions suivantes : accessibilité aux équipements, culture-sports-loisirs-vie associative, éducation, égalité femmes-hommes, emploi-travail, environnement, équilibre travail-vie privée, logement, relations sociales, revenus, santé, transports, vie citoyenne. La liste complète des indicateurs est disponible dans les données complémentaires associées à cette publication.

taux de chômage élevé (respectivement 15 % et 18 %), pèsent sur les conditions de vie. S'ajoutent des difficultés sociales pour nombre de ménages, avec une part élevée de familles monoparentales (respectivement 12 et 13 %) et une proportion de jeunes de 18 à 24 ans ni en formation, ni en emploi, supérieure à un tiers. Les salaires et revenus sont faibles, mais les actifs en emploi restent relativement mobiles, puisque, dans celle du Val de Nièvre, plus de la moitié (53 %) d'entre eux vont travailler à plus d'une demi-heure de chez eux, ce taux n'étant que de 40 % dans le Doullennais.

Si les deux derniers profils, présents au plan régional, ne se retrouvent pas au sein du Pays du Grand Amiénois, c'est que celui-ci regroupe peu d'habitants à revenus très élevés comme dans la zone de Senlis-Chantilly, et ne comporte pas de villes moyennes de taille suffisante pour constituer un véritable pôle secondaire. Ainsi, la vie économique et sociale du Pays, mais aussi le cadre de vie lui-même, s'organise autour de la métropole amiénoise. C'est pourquoi l'évolution des indicateurs de qualité de vie au sein de celle-ci, comme l'amélioration de certains d'entre eux ces dernières années, a un impact sur l'ensemble du Pays. ■

2 Les Communautés de communes Bocage Hallue, Val de Noye, Val de Somme, Ouest Amiénois et canton de Conty forment un ensemble plutôt favorable

Indicateurs de qualité de vie dans les territoires du Grand Amiénois

| | Part de la population ayant accès en moyenne aux 12 équipements de la gamme intermédiaire en 15 minutes ou moins % | Part des 20 ans ou plus ayant au moins le baccalauréat (taux standardisé selon l'âge) % | Part des chômeurs de longue durée (plus d'un an) dans la population active de 15-64 ans % | Part des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail % | Part des familles monoparentales % | Revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal base 100 Métropole |
|---------------------------------|---|--|--|---|---------------------------------------|--|
| CA Amiens Métropole | 98,8 | 44,9 | 7,6 | 86,2 | 19,6 | 90,9 |
| CC Bocage Hallue | 66,4 | 44,8 | 3,0 | 68,5 | 7,8 | 114,5 |
| CC de la Région d'Oisemont | 71,5 | 27,1 | 4,8 | 79,7 | 7,9 | 79,7 |
| CC de l'Ouest d'Amiens | 69,1 | 36,6 | 4,5 | 64,6 | 9,4 | 97,6 |
| CC du Bernavillois | 82,1 | 31,3 | 6,0 | 53,8 | 7,3 | 81,2 |
| CC du Canton de Conty | 77,5 | 41,6 | 3,4 | 58,4 | 8,2 | 102,8 |
| CC du Doullennais | 100,0 | 28,7 | 8,0 | 59,8 | 13,0 | 76,4 |
| CC du Pays du Coquelicot | 84,0 | 34,0 | 5,4 | 68,0 | 11,6 | 84,9 |
| CC du Sud Ouest Amiénois | 78,0 | 31,1 | 5,3 | 62,5 | 10,2 | 83,1 |
| CC du Val de Nièvre et Environs | 70,9 | 25,5 | 6,3 | 47,0 | 12,2 | 79,0 |
| CC du Val de Noye | 79,3 | 39,2 | 3,5 | 57,9 | 10,1 | 100,1 |
| CC du Val de Somme | 89,7 | 36,9 | 4,3 | 69,7 | 11,7 | 93,4 |
| Pays du Grand Amiénois | 89,9 | 40,0 | 6,3 | 74,8 | 14,9 | 90,1 |
| Département de la Somme | 89,3 | 36,0 | 6,4 | 76,6 | 14,0 | 86,6 |

Source : Insee

Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie
130, avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

Bureau de presse :
03 22 97 31 91

ISSN : en cours
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Mierlot J.-M., « Une approche de la qualité de vie dans les territoires picards » *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°07, avril 2016
- Mierlot J.-M., « Une approche de la qualité de vie à Amiens Métropole » *Insee Flash Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°04, avril 2016
- Jamme J. « Les familles : plus en difficulté dans les centres urbains, plus favorisées dans les couronnes périurbaines » *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°03, janvier 2016
- Reynard R., Vialette P., Pôle synthèses locales, Insee « Une approche de la qualité de vie dans les territoires », *Insee première* n°1519, octobre 2014
- « Rapport de la Commission Stiglitz » - www.stiglitz-gen-fitoussi.fr

